



Association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfance à l'adulte

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

CENTRE ÉDUCATIF MARCEL ROZARD / SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SEMI-AUTONOMIE



TABLE DES MATIÈRES

Identification et données générales sur la structure	3
Introduction	4
Activité de l'année	5
Ressources humaines	15
Personnes accompagnées	21
Perspectives 2024	25
Conclusion	26

Identification et données générales sur la structure

CENTRE EDUCATIF MARCEL ROZARD

*5 rue Marcel Rozard
70000 FROTEY LES VESOUL*

INTERNAT

Unité de vie :
LE PAVILLON
Structure internat mixte
Capacité d'accueil : 8 jeunes

Unité de vie :
18 Rue Marcel Rozard – Frotey-les-Vesoul
Structure internat mixte
Capacité d'accueil : 4 jeunes

PREPARATION A L'AUTONOMIE

Unité de vie : L'Etang
Structure en semi-autonomie (colocation)
Capacité d'accueil : 4 jeunes

Appartements extérieurs :
Structure en semi-autonomie
(colocation ou seul)
Capacité d'accueil : 12 jeunes

SERVICES EXTERIEURS

PEAD et Service de Suite
Suivi au domicile ou lieu de vie des jeunes
Capacité d'accueil : 25 jeunes

REFERENTES FAMILLES

Suivi au domicile des jeunes
Relai auprès des familles

ANTENNE DE GRAY

*Rue du Chemin Neuf
70100 GRAY*

INTERNAT

Unité de vie :
FOYER
Structure internat mixte
Capacité d'accueil : 16 jeunes

Unité de vie :
CUBE
Structure en semi-autonomie
Capacité d'accueil : 2 jeunes

ESPACE FAMILLE

Structure qui permet d'accueillir
les visites médiatisées

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES EN SEMI-AUTONOMIE (SAJES)

*19 Rue Marcel Rozard
70000 FROTEY LES VESOUL*

STUDIOS EN SEMI-AUTONOMIE

Unité de vie : PHAJ
Capacité d'accueil : 17 jeunes

Unité de vie : Relais 19
Capacité d'accueil : 4 jeunes

Appartements extérieurs

Boulevard des Alliés – VESOUL :
Capacité d'accueil : 5 jeunes

Cours Montaigne – VESOUL :
Capacité d'accueil : 4 jeunes

Introduction

Nous avons fait le choix en 2023 de rattacher le SAJES au rapport d'activité du pôle protection de l'enfance, secteur hébergement.

2023 a vu le démarrage des travaux de réhabilitation de l'espace de vie de "La Colombine" qui, à terme, accueillera 24 jeunes MNA dans deux ans et 12 jeunes en Internat Classique pour un an, le temps de la fin de construction des bâtiments neufs pour l'internat qui vont débiter en janvier 2024.

Ces travaux ont nécessité un réaménagement des unités de vie et des fonctionnements.

8 jeunes sur le PAVILLON + 4 sur l'appartement mitoyen géré par une même équipe de travailleurs sociaux en Internat.

Extension de places sur le site de GRAY à 18.

Développement d'Appartements de Préparation à l'Autonomie au nombre de 16, conformément au Schéma Départemental de l'Enfance et de la Famille de la Haute-Saône. (Deux appartements en ville pour 8 places, un appartement sur site de 4 places, 4 places en FJT ou appartements extériorisés). Ce service répond vraiment aux besoins des jeunes accueillis dans une prise en charge à la fois souple et sécurisée.

L'activité de l'ensemble des services du Pôle Hébergement de la Protection de l'Enfance AHSSEA a été soutenue tout au long de l'année 2023. La baisse de demandes de prises en charge en Internat de jeunes de plus de 15 ans déséquilibre cependant les Unités de Vie, qui répondent de fait à de nombreux accueils d'urgence (80% des accueils).

Avec un taux d'occupation de 98% en INTERNAT et APPARTEMENTS DE PREPARATION A L'AUTONOMIE, que ce soit à FROTEY LES VESOUL ou sur son antenne de GRAY,

- Des Visites Médiatisées et des Visites Accompagnées qui augmentent avec 680 visites en 2023 pour 1,5 ETP de travailleurs sociaux
- Un SAJES avec un taux d'occupation à 107%
- Le PEAD avec un taux d'activité de 210% en moyenne sur l'année : 25 places habilitées pour 52 mesures en moyenne à réaliser.

Sur chacun des services, le manque de temps de psychologue se fait sentir pour être en soutien des familles, des jeunes et des professionnels.

Un même manque existe au niveau de l'encadrement et des services supports.

Sur l'année 2023 et bien que l'attractivité de nos métiers du social soit bien mise à mal, nous avons pu consolider deux postes (d'ES et ME) pour des personnels issus de l'apprentissage au CEMR et un poste d'ES à l'issue d'un stage long de troisième année.

Nous avons également ouvert notre établissement à des professions différentes et nous continuons à développer des logiques de VAE.

Au regard des situations complexes et des problématiques diverses de nos publics, les accompagnements et les accueils en Protection de l'Enfance nécessitent beaucoup d'abnégation pour nos professionnels. Difficultés psychologiques ou psychiatriques, addictions, situations de handicap, délinquance, violences psychologiques ou sexualisées sont des réalités pour les jeunes et les familles que nous suivons. Les techniques éducatives classiques ne suffisent plus pour faire évoluer les situations. Il faut innover, travailler en partenariat, développer les initiatives auprès des familles pour engager ces jeunes vers plus d'autonomie et de contrôle de leurs actes.

Activité de l'année

CENTRE ÉDUCATIF MARCEL ROZARD ET SON ANTENNE DE GRAY

74 accueils ont été réalisés en 2023 dont 44 en PEAD et Service de Suite.

67 sur FROTEY LES VESOUL et 7 sur GRAY



Pour 58 départs. 50 sur FROTEY LES VESOUL et 8 sur GRAY.

Parmi les 74 admissions, nous avons eu à prendre en charge 7 fratries et nous avons également eu à suivre 27 jeunes majeurs (CJM).

Sur l'année 2023, 70 jeunes ont été pris en charge à l'internat (49% de filles et 51% de garçons) ainsi que 89 jeunes suivis en PEAD et en Service de Suite (61% garçons et 39% de filles).

La moyenne d'âge des jeunes admis en 2023 est de : 14 ans.

Il est à noter cette année le développement de passages d'un service vers un autre au sein du pôle Hébergement :

-  Passage de l'internat à un PEAD/Service de Suite : 7
-  Passage du PEAD à l'internat : 5

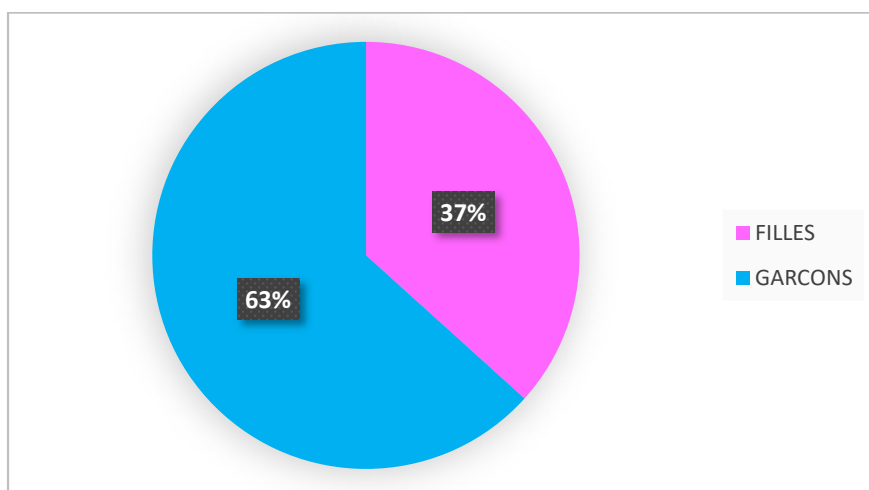
TOTAL : 12

Les admissions

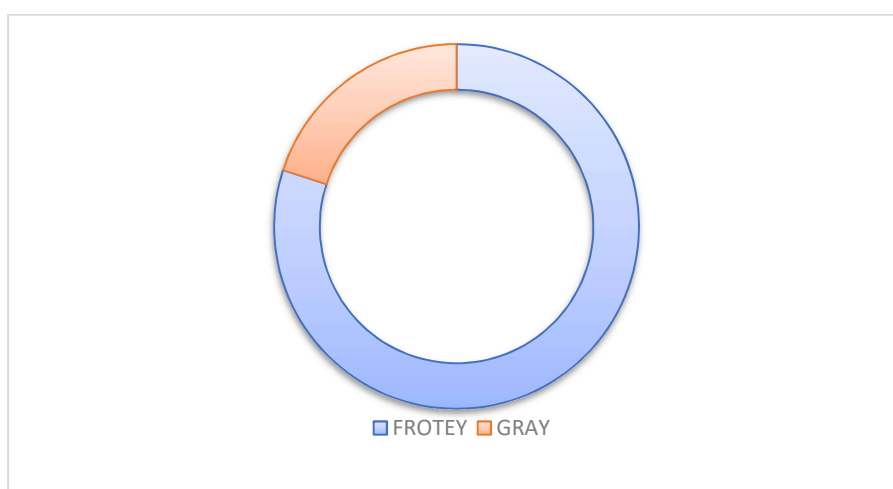
Internat :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	7	17	24
GRAY	4	2	6
TOTAL	11	19	30

REPARTITION FILLE/GARCONS DE L'INTERNAT A LEUR ADMISSION



REPARTITION PAR SITE

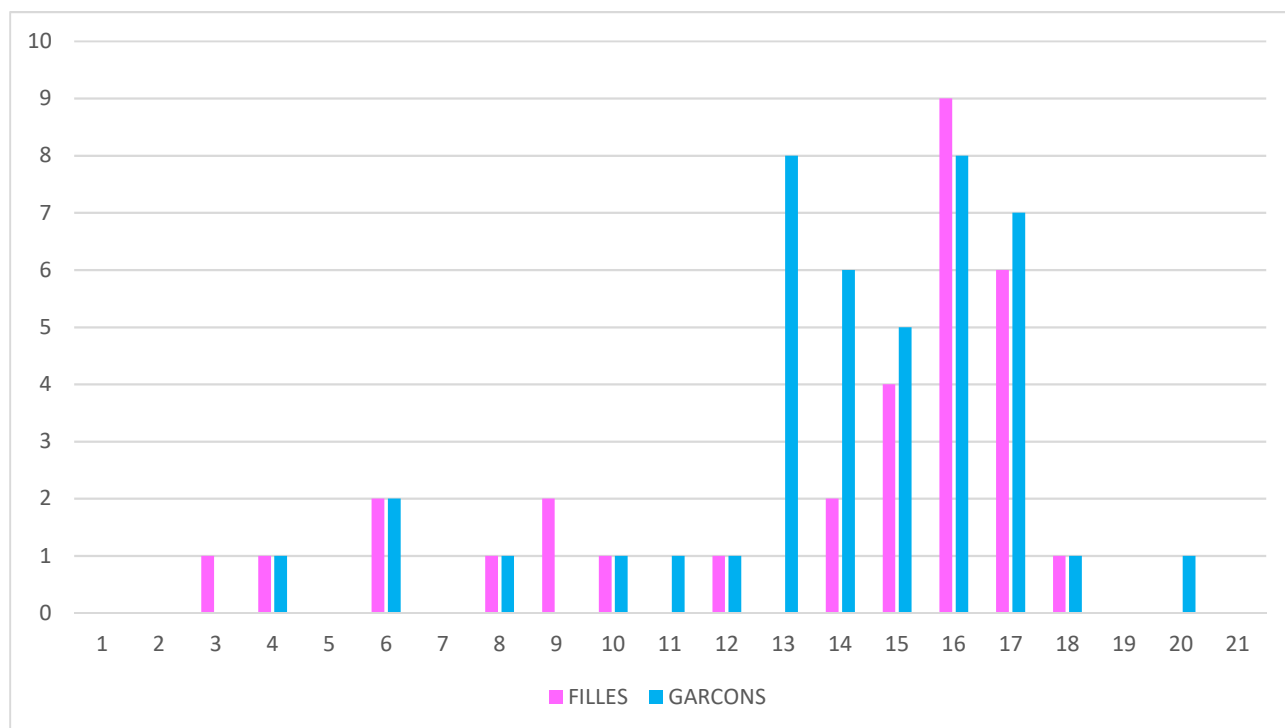


PEAD / Services de Suite :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	18	25	43
GRAY	1	0	1
TOTAL	19	25	44

AGES A L'ADMISSION

La moyenne d'âge des jeunes admis en 2023 est de : **14 ans**



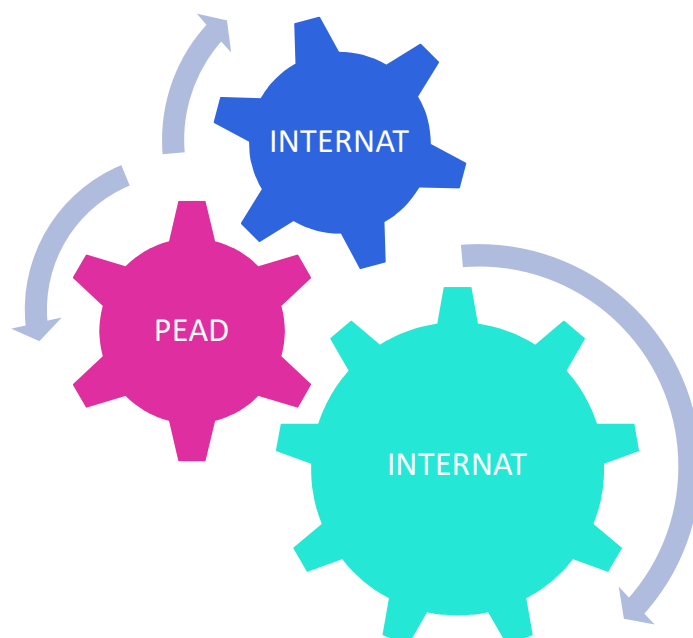
PARTICULARITÉS

Parmi les 74 admissions, nous avons eu à prendre en charge 7 fratries.

Nous avons eu à suivre 27 jeunes majeurs (CJM).

Plusieurs prises en charge se sont succédées pour certains jeunes :

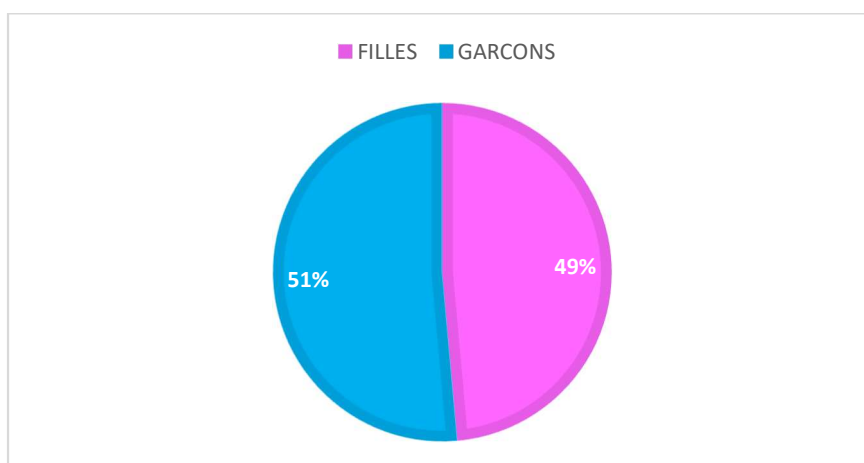
Passage de l'internat à un PEAD/Service de Suite	7
Passage du PEAD à l'internat	5
TOTAL	12



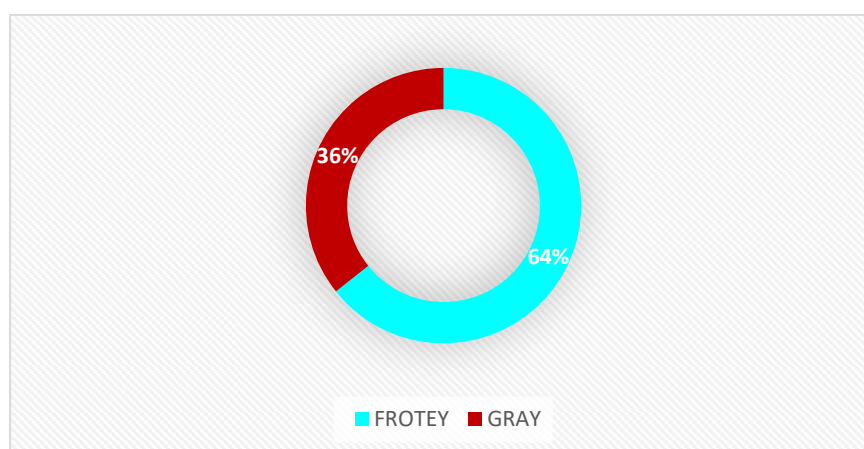
Les jeunes pris en charge en 2023

Internat :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	17	28	45
GRAY	17	8	25
TOTAL	34	36	70



REPARTITION PAR SITE DES 70 JEUNES PRIS EN CHARGE A L'INTERNAT

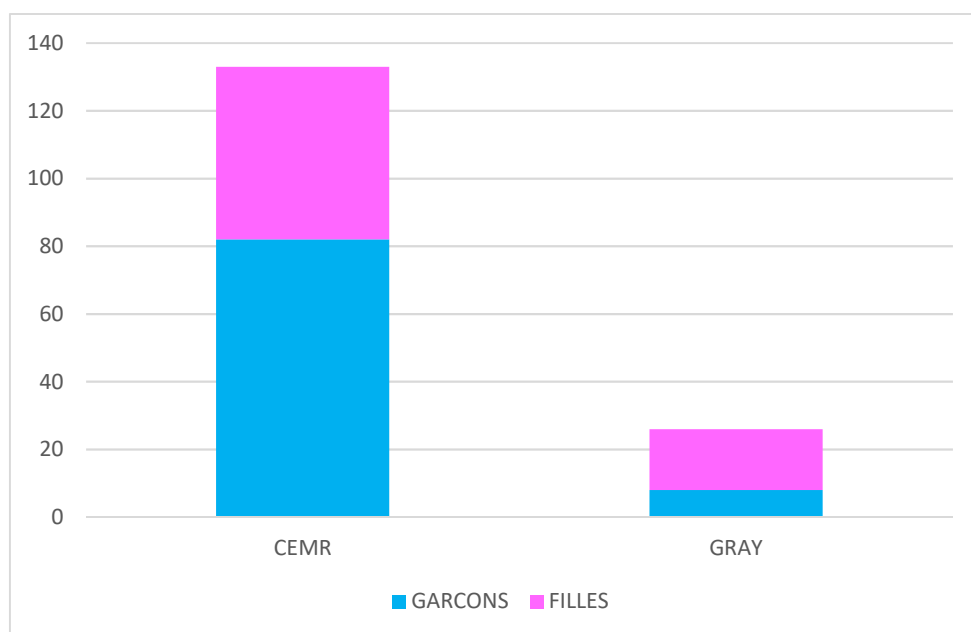


PEAD / Services de Suite :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	34	54	88
GRAY	1	0	1
TOTAL	35	54	89

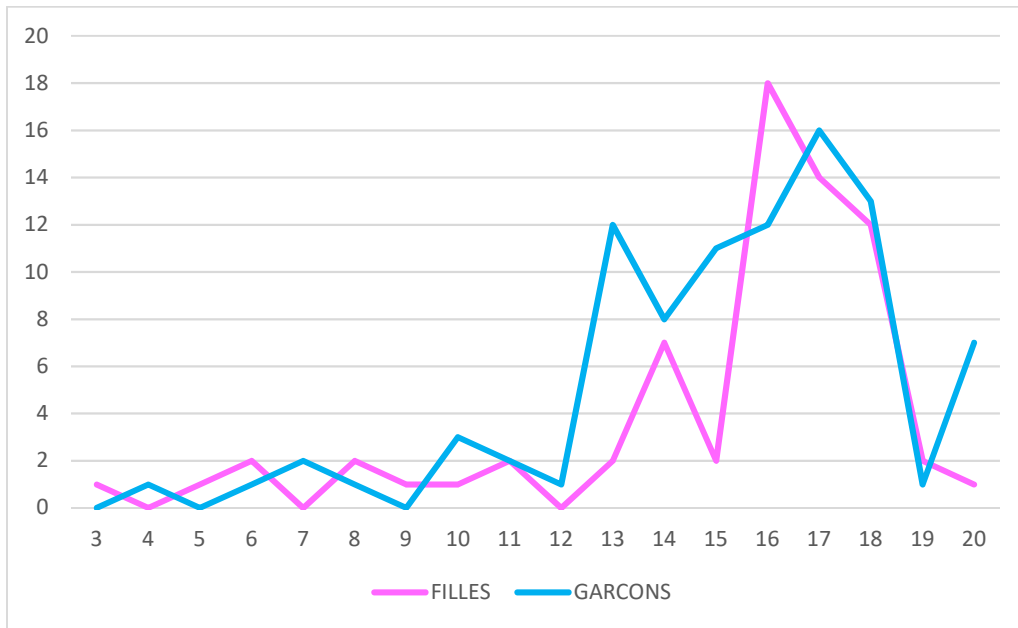
CUMUL DES JEUNES PRIS EN CHARGE EN 2023

Répartition des 159 jeunes suivis par site



LA MOYENNE D'AGE DES JEUNES PRIS EN CHARGE EN 2023

Moyenne d'âge à leur entrée	14 ans
La plus jeune (PEAD)	3 ans
Le plus âgé (CJM)	20 ans



NOMBRE DE CONTRATS JEUNES MAJEURS

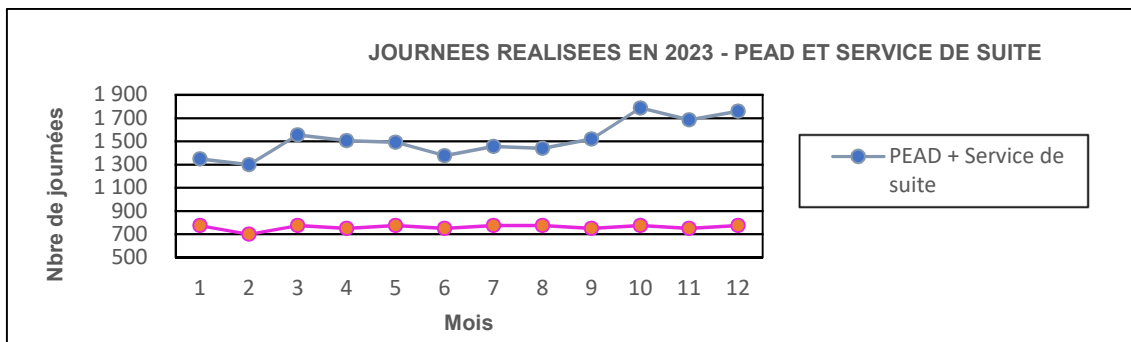
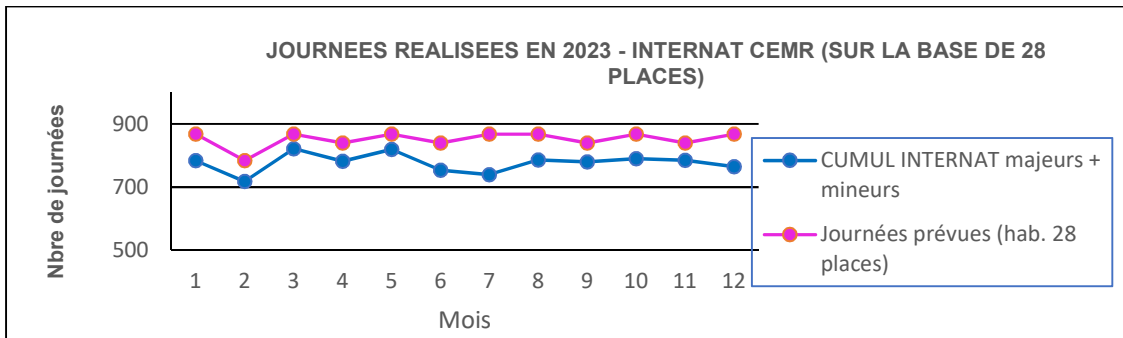
	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	7	11	18
GRAY	6	3	9
TOTAL	13	14	27

PARTICULARITES DES JEUNES SUIVIS EN 2023

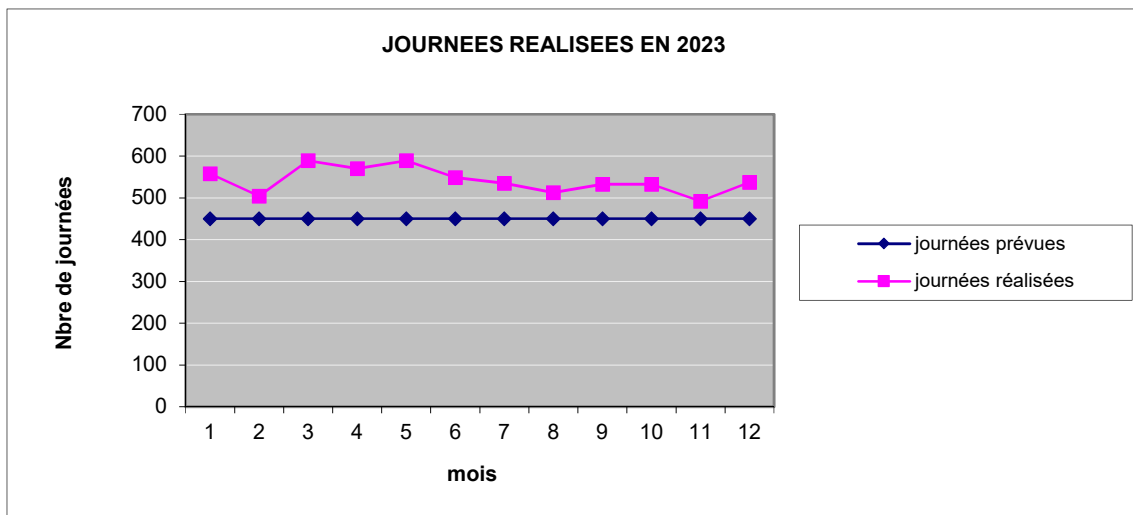
Parmi les 159 jeunes suivis, nous avons 17 fratries.

ACTIVITÉ EN JOURNÉES :

Pour le CEMR :



Pour l'Antenne de GRAY :



Les sorties

Internat :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	9	10	19
GRAY	6	2	8
TOTAL	15	12	27

DURÉE DES HÉBERGEMENTS EN 2023

Moyenne (en jours)	520 jours
La prise en charge la plus courte	1 jour
La prise en charge la plus longue	1964 jours

MOYENNE D'ÂGE A LA SORTIE

Moyenne d'âge à leur sortie	16 ans
La plus jeune (PEAD)	7 ans
La plus âgée (CJM)	20 ans

PEAD/Services de Suite :

	Filles	Garçons	TOTAL
FROTEY	11	20	31
GRAY	0	0	0
TOTAL	11	20	31

DURÉE DES SUIVIES EN PEAD EN 2023

Moyenne (en jours)	409 jours
La prise en charge la plus courte	17 jours
La prise en charge la plus longue	1643 jours

Ressources humaines

Organigramme Secteur Hébergement :

Direction 1 Directeur de Pôle et 1 Directeur Adjoint		
CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
1 Cheffe de Service	1 Chef de Service	
1 Psychiatre 2 Psychologues	1 Psychiatre 1 Psychologue	
22 Travailleurs Sociaux	12 Travailleurs Sociaux	2 Travailleurs Sociaux
5 Surveillants de nuit	4 Surveillants de nuit	
2 Secrétaires	1 Secrétaire	
1 Ouvrier d'entretien	1 Ouvrier d'entretien	
2 Maîtresses de Maison	1 Maîtresse de Maison	
1 Agent d'entretien	2 Agents d'entretien	1 Agent d'entretien (Faisant fonction de Maîtresse de Maison)
37 personnels	24 personnels	3 personnels
SOIT 57,8%	SOIT 37,5%	SOIT 4,7%

57 personnels sont en CDI.

Embauches de 19 personnels en CDD.

Recours à 215 h de travailleurs en intérim pour le CEMR à FROTEY

Recours à deux intérimaires pour assurer les nuits (non couvertes) à GRAY.

EMBAUCHES :

CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
17 PERSONNELS 5 en CDI 12 en CDD	7 PERSONNELS 0 en CDI 7 en CDD	2 PERSONNELS 2 en CDI 0 en CDD

SOIT 65,3%

SOIT 27%

SOIT 7,7%

DEPARTS :

CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
9 PERSONNELS MOTIFS : Fin de CDD Démissions Mutations	9 PERSONNELS MOTIFS : Départ à la retraite Fin de CDD Démission	1 PERSONNEL MOTIF : Démission

SOIT 47%

SOIT 47%

SOIT 6%

STAGIAIRES ET APPRENTIS :

CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
2 stagiaires 3 apprentis ES et ME	2 stagiaires 1 apprentie ES	0 stagiaire 0 apprenti

REPARTITION DES PERSONNELS :

27 HOMMES
45 FEMMES

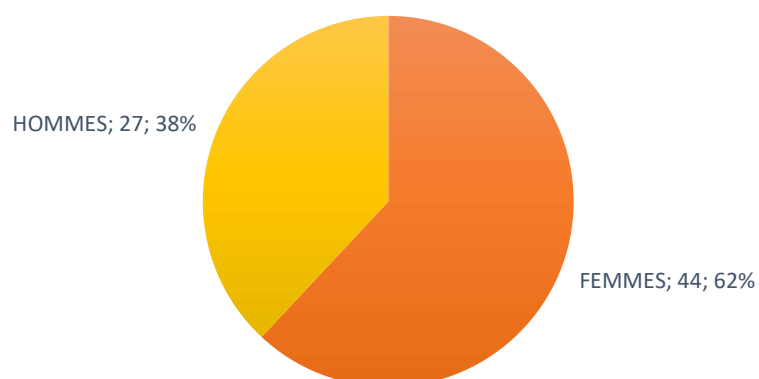
CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
19 HOMMES 24 FEMMES	8 HOMMES 18 FEMMES	0 HOMME 3 FEMMES
43 PERSONNELS	26 PERSONNELS	3 PERSONNELS

SOIT 59,7%

SOIT 36,1%

SOIT 4,2%

REPARTITION



PYRAMIDE DES AGES :

D'après les extractions sur FOCAT :

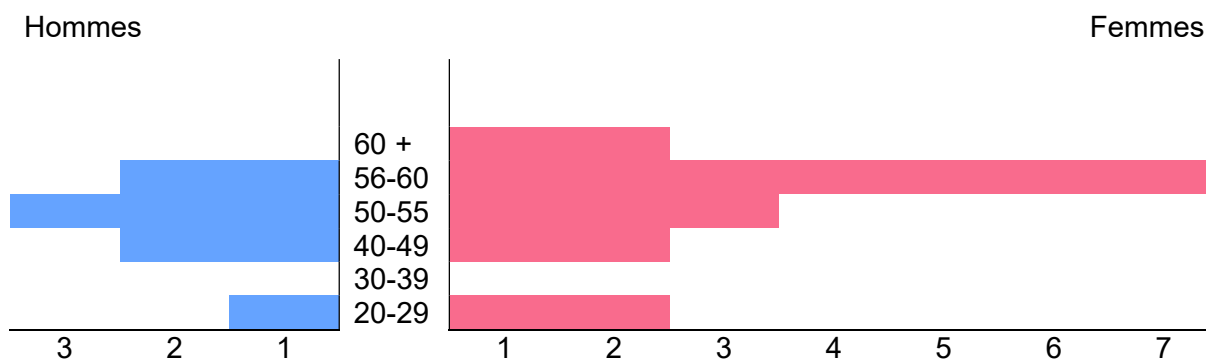
CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
Age moyen des hommes : 52 ans	Age moyen des hommes : 49 ans	Age moyen des femmes : 38 ans
Age moyen des femmes : 40 ans	Age moyen des femmes : 52 ans	
Age moyen des personnels : 45 ans	Age moyen des personnels : 51 ans	Age moyen des personnels : 38 ans

La tranche d'âge la plus représentée chez les hommes est : 50-55 ans (9), soit 33% des personnels masculins.

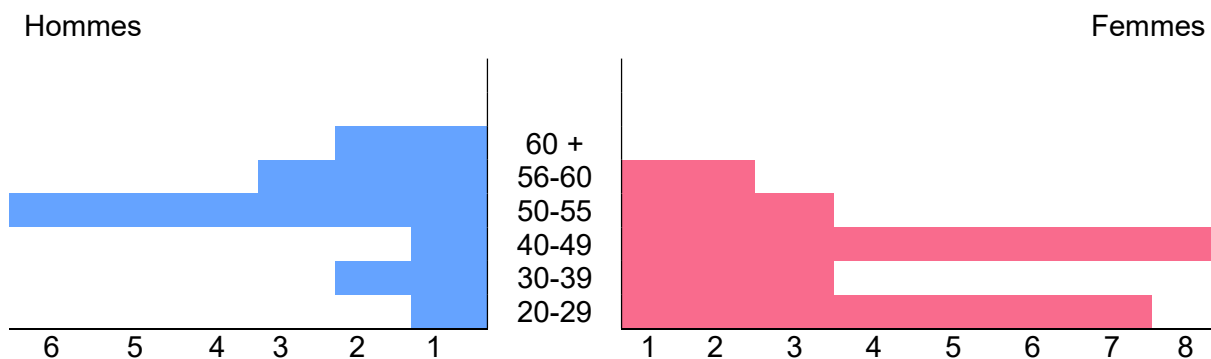
La tranche d'âge la plus représentée chez les femmes est : 40-49 ans (10), soit 22% des personnelles féminines.

PYRAMIDES DES AGES :

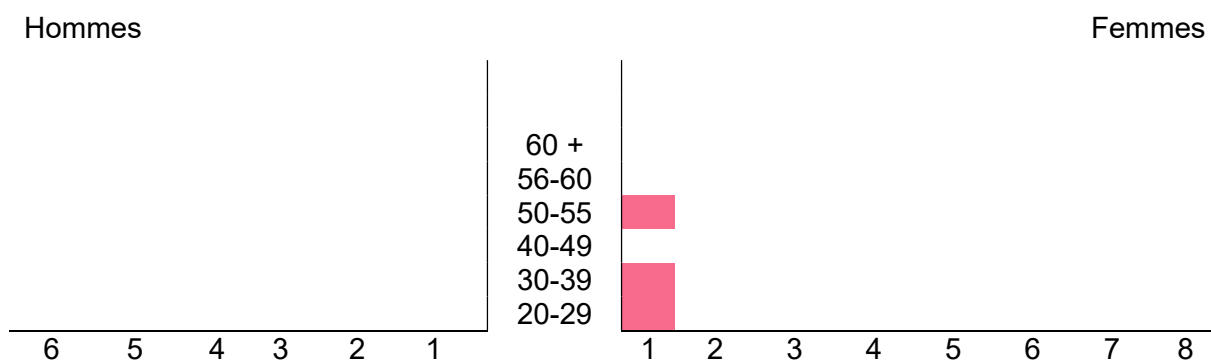
Site de GRAY (CEMR)



Site de FROTEY (CEMR)



SAJES



ANCIENNETE :

D'après les extractions sur FOCAT :

CEMR FROTEY LES VESOUL	CEMR Antenne de GRAY	SAJES FROTEY LES VESOUL
Ancienneté moyenne dans l'établissement : 12 ans	Ancienneté moyenne dans l'établissement : 14 ans	Ancienneté moyenne dans l'établissement : 1 an

FORMATION :

La formation incendie a été suivie par 45 personnels, en 2023.

D'après FOCAT, 42 journées de formation ont été réalisées par les personnels du CEMR, de GRAY et du SAJES

Formations collectives :

INFORMATIQUE	ANALYSE DE LA PRATIQUE	AUTRES
Excel perfectionnement DUI		« Formation SST » « Approche systémique » « Mon premier poste d'encadrement »

Personnes accompagnées

FOCUS : ESPACE FAMILLE :

Reprise du cahier des charges et des attendus en 2023 :

- **Temps de visite :**

D'une durée de 2 heures dans sa totalité

Comprenant l'accueil enfant / parents, la visite et le retour de la rencontre.

Dans la pratique, ce temps est allongé, il ne tient pas compte des temps de réunion (équipe, synthèse, etc.).

- **Commission d'orientation**

Cette commission n'est pas mise en place sur le département.

Les demandes sont envoyées aux espaces famille au fil de l'eau.

Chaque secteur (CMS) fait un point régulier avec les espaces familles (une fois par mois). Il permet de donner la priorité aux situations urgentes et d'orienter s'il y a des sorties.

Environ une fois par trimestre, les CMS rencontrent les espaces familles pour faire le point.

- **Durée des visites médiatisées**

Dans le cahier des charges, il était indiqué une durée limitée des interventions à un an.

Dans la pratique, cette durée ne peut pas être respectée. Les visites et la fréquence étant normées par le jugement.

- **Encadrement des visites**

Le cahier des charges indiquait 50 à 60 visites par mois et par éducateur.

Afin d'ajuster les chiffres, nous devons uniformiser le mode de comptage.

- **Pilotage du dispositif**

A sa création, le dispositif était piloté par le département.

Dans l'organisation, les espaces famille doivent se rencontrer une à deux fois par an dans chacun des espaces famille. L'ASE apporterait une guidance chiffrée du nombre de familles suivies dans chaque espace famille.

- **Actions collectives**

Il était initialement prévu un temps destiné aux actions collectives de 50 heures par an (2 x 2h30 x 10 mois).

Constat : quelques actions avec uniquement les parents ont été construites la première année. Cependant, la difficulté de mobiliser les parents, associée à une charge de travail trop importante des travailleurs sociaux, n'a pas permis de poursuivre ce type de projet. Aujourd'hui, ces actions ne sont plus effectives malgré un intérêt probant.

- **Jours d'ouverture des espaces familles**

Un créneau est disponible dans chaque espace famille pour des visites le samedi matin. Ils sont mobilisables pour les parents qui ont des contraintes la semaine. Il est constaté peu de demandes de visites le samedi.

Concernant les horaires d'ouverture en semaine, les horaires sont assez souples, les travailleurs sociaux peuvent faire des visites plus tard le soir en cas de besoins (ces adaptations restent exceptionnelles).

Pas de fermeture des espaces famille sur l'été : dans la mesure du possible, les travailleurs sociaux s'organisent pour réaliser les visites avant et après leurs congés.

- **Fonctionnement**

Le Juge des Enfants octroie quasi systématiquement des visites médiatisées initialement (dans 90% des cas) avec la possibilité de les faire évoluer en visites accompagnées.

Les visites médiatisées stagnent : au vu de l'importance du nombre de visites, peu de VM passent en VA.

Les visites sont, dans leur ensemble, honorées par les parents (environ 7% des visites ne sont pas honorées). Généralement, lorsque les parents ne se mobilisent pas, des dispositions sont rapidement prises par le Juge pour Enfants.

Aujourd'hui, le choix de l'espace famille se fait selon le lieu d'habitation des parents, ce qui pose la question des temps de transports pour certains enfants qui peuvent être accueillis dans un lieu éloigné de l'espace famille. Cette distance est une difficulté pour les ASFAM et les établissements qui doivent mobiliser un travailleur social sur une demi-journée.

Certains départements ont fait le choix d'orienter selon le lieu d'accueil de l'enfant ;

A réfléchir, mais les espaces famille ne souhaitent pas majoritairement de changements.

Aujourd'hui, toutes les visites médiatisées sont mises en œuvre, que ce soit dans les espaces familles ou les CMS.

Aujourd'hui, ce sont les secrétariats et les psychologues des établissements attenants qui interviennent dans les espaces famille.

Les services identifient le besoin d'un temps de secrétariat mais également de psychologue, en soutien pour des équipes qui sont de plus en plus confrontées à la violence des familles.

- **Indicateurs**

Il est nécessaire de redéfinir les indicateurs et de les uniformiser pour l'ensembles des trois espaces famille du département.

FOCUS : Service d'Accompagnement des Jeunes En Semi-autonomie (SAJES)

• Activité

Sur l'année 2023, nous avons une moyenne de 102% de taux d'occupation.
Par ailleurs, notre habilitation à 24 places est passée à la demande du Conseil Départemental de la Haute-Saône à 28 places en Juillet 2023, puis à 30 places (2 places dérogées jusqu'en avril 2024) :

🚦 26 entrées pour 19 sorties (+7)

Activité 2023	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Activité												
Nombre de jeunes MNA	24	24	24	25	24	24	29	29	28	28	30	30
Taux d'occupation	100%	100%	100%	104%	100%	100%	104%	104%	100%	100%	107%	107%
Entrées	2	2	1	2	3	1	5	0	1	2	3	4
Sorties	0	2	1	1	4	1	0	1	2	2	1	4
Tranche d'âge 15-18 ans	24	24	24	25	24	24	29	29	28	28	30	30

• Situations des jeunes accueillis

Au 31 décembre 2023 :

- 🚦 6 jeunes scolarisés UP2A
- 🚦 23 jeunes en apprentissage
- 🚦 1 en attente

Activité 2023	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Situation des jeunes fin de mois												
Scolarisé (y compris LP)	13	13	13	31	12	12	12	4	4	4	4	6
Apprenti	8	8	8	9	10	9	11	24	23	23	20	23
Inactif	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	2	0
Autres	3	3	3	3	2	4	6	0	0	0	4	1

• Salariés

2 postes de travailleurs sociaux en CDI
0.5 ETP de Maîtresse de Maison avec une extension de 0.25 ETP (0.75 ETP au 31/12/2023) en lien avec la nouvelle habilitation
Veilleurs de nuit mutualisés avec le Pôle Hébergement CEMR / le DIJ / le PHAJ
0.10 ETP de Direction mutualisée avec le Pôle Hébergement
0.20 ETP de secrétariat mutualisé avec le Pôle Hébergement
Mise en place de séances d'ANALYSE DE LA PRATIQUE mutualisées avec les autres associations intervenant sur le département pour les MNA : Hygiène Sociale de Bourgogne Franche-Comté / AFSAME / AHSRA
Un besoin est à noter en termes de personnels : Soutien psychologique par rapport au vécu des jeunes accueillis et soutien à l'équipe éducative.

- **Lieux d'accueil (4 sites)**

Dans l'attente de nouveaux locaux sur le site de FROTEY LES VESOUL en fin d'année 2024 pour 24 places :

- 🏠 PHAJ FROTEY LES VESOUL : 17 (sur 3 bâtiments)
- 🏠 Relais 19 PUSEY : 4
- 🏠 Boulevard des Alliés VESOUL : 5
- 🏠 Cours Montaigne VESOUL : 4

- **Vie des jeunes**

Au-delà de l'accompagnement global des jeunes du SAJES, des temps d'animation ont été mis en place tout au long de l'année : repas à thème, carnaval, jungle run, cross, match de football, en interne, mais également en partenariat avec les autres résidents du PHAJ et du DIJ, ou avec nos associations partenaires.

Autant de temps de « partage et de vivre avec », important dans un travail d'estime de soi et de développement citoyen et moral.

Perspectives 2024

- ✚ Mise en place ou renouvellement d'une action d'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES pour l'ensemble des services et des sites ;
- ✚ Travail sur le Projet d'Etablissement et préparation par un travail d'Auto-évaluation de l'évaluation externe pour la fin de l'année 2024.
- ✚ Travail sur les procédures et projets de services pour sécuriser les prises en charge
- ✚ Attente d'une nouvelle habilitation à 60 places pour les PEAD prévue dans le cadre du CPOM signé en début d'année 2023 avec la PJJ et le Département.
- ✚ Attente de l'embauche d'un Chef de service ou Cheffe de service pour le PEAD et le SAJES
- ✚ Réintégration pour une année du bâtiment de "La Colombine" pour les internes de FROTEY LES VESOUL avant la construction en 2025 d'un nouveau bâtiment de 4 appartements sur site.
- ✚ Maintien d'Appartements de Préparation à l'Autonomie pour les jeunes de plus de 16,5 ans et pour certains jeunes du SAJES, les autres devant intégrer le nouveau bâtiment ou "La Colombine" actuelle (SAJES) en 2025
- ✚ Poursuite d'un travail avec nos collègues du Milieu Ouvert et du Partenariat entre Associations et Services du département. (Commission d'Admission, Commission de préparation à l'autonomie, COPIL MNA et COPIL Espace Famille...)

Conclusion

Une année 2023 bouleversée par des déménagements de locaux, des besoins en extension de places en PEAD et un ajustement en PEAD au regard de la diminution en âge des jeunes à accueillir et souvent de fratries.

Des capacités d'adaptation et d'engagement fort des équipes pour des jeunes à problématiques multiples (handicap, comportements, délinquance, addictions), avec des familles de plus en plus démunies, quels que soient les sites ou les services.

Des jeunes, enfin, accueillis de façon continue sur les services, nécessitant de multiples aménagements horaires, un suivi plus conséquent au niveau des familles et des visites accompagnées ou médiatisées à mettre en place, (les équipes de suivis de placement de l'ASEF n'y répondant plus) et des contraintes de fonctionnement.

Une modernisation de l'Association enfin à mettre en place sur les établissements : FOCAT, DUI, DUERP, G-RESERV, RGPD et à assimiler s'en s'éloigner de notre cœur de métier que représente la prise en charge des usagers et de leurs ayant-droits.

Jean-François MARTZLOFF
Directeur Pôle Hébergement
Directeur Adjoint Pôle Protection de l'Enfance
AHSSEA